

M. Broadbent: ... non parce qu'il met en œuvre notre programme mais parce qu'il constitue au moins un pas dans ce sens. Les conservateurs n'ont pris aucune initiative cohérente, que ce soit dans notre sens ou dans un autre. Qu'ils disent que nous avons en quelque sorte trahi un principe est, pour employer un euphémisme extrême, un peu curieux.

Qu'est-ce que nous appuyons précisément, monsieur l'Orateur, et comment aurions-nous pu faire mieux peut-être, même dans ces domaines, si nous avions eu le pouvoir et non simplement une certaine influence?

En premier lieu, cette réduction d'impôt universelle et minimale de \$100 nous plaît. Voilà le genre d'idée que nous prônons depuis quelque temps. Dans un amendement au budget de l'an dernier, nous avons proposé une réduction minimale de \$100—de fait, une réduction universelle de \$100. Nous considérons que cette proposition est plus progressiste qu'une certaine réduction applicable à toute l'échelle. Avec le plafonnement de \$500 proposé dans ce budget, il ne s'agit pas du moins du pourcentage de réduction sur toute l'échelle que nous proposait le budget de l'an dernier et grâce auquel certains contribuables pouvaient épargner des milliers de dollars, tandis que les contribuables dont le revenu se situait au bas de l'échelle n'épargnaient presque rien.

Comment aurions-nous modifié cette proposition si nous avions vraiment été en mesure de le faire? Par exemple, nous aurions accordé une réduction d'impôt universelle de \$200. Nous n'aurions pas accordé plus de \$200 en dégrèvements fiscaux à un seul contribuable canadien. Cela nous semble fondamental pour des raisons d'équité et de justice. Cela aurait nécessité une juste répartition des revenus, et le revenu net des Canadiens moyens et pauvres aurait augmenté. Nous aurions supprimé cette limite de \$500 qui fait partie de la proposition du gouvernement libéral. Nous aurions déclaré que personne n'aura droit à plus de \$200 et que tout le monde en profitera. C'est pourquoi, pour des raisons d'équité et de justice, cette mesure aurait été bonne. Elle aurait stimulé l'économie en mettant plus d'argent en circulation, en augmentant la demande et, par conséquent, en créant plus d'emplois. D'après les résultats de nos recherches, cette mesure aurait injecté la même quantité de dollars dans l'économie et aurait stimulé les emplois dans la même mesure que la proposition actuelle. En outre, elle aurait donné de l'argent à ceux qui en ont le plus besoin. Nous n'aurions pas eu besoin de fixer un plafond de \$500 aux dégrèvements fiscaux, qui ne touchent que les 10 p. 100 de contribuables qui gagnent le plus dans notre pays. Ce sont eux qui vont réellement profiter de cette limite de \$500. A notre avis, cette mesure n'est pas justifiée.

• (1550)

J'aimerais aborder un autre aspect qui concerne l'augmentation des pensions. Porter la pension de base à \$100 par mois est une bonne chose. Cela représente une augmentation de \$14. Nous sommes favorables à cette mesure. Cependant, j'aimerais attirer l'attention de Votre Honneur sur quelque chose. Si l'on considère le niveau des pensions en 1952 et que l'on tienne compte de l'augmentation du coût de la vie, de l'inflation que nous avons connue, de la dévaluation du dollar et de l'augmentation du produit national brut depuis 1952, il me semble qu'un pensionné au Canada à l'heure actuelle devrait avoir droit à une pension de base de \$110, s'il veut occuper la même place dans la société qu'en 1952. Compte tenu de tous ces éléments, mon parti aurait relevé le plafond de la pension

Le budget—M. Broadbent

et aurait largement dépassé le plafond de \$100 que le gouvernement a fixé. Nous accueillons favorablement la pension de \$100. Avec cette augmentation, nous obtenons plus du gouvernement libéral que nous n'aurions reçu du gouvernement conservateur, selon ce qui a été dit au cours de la campagne électorale.

M. Alexander: Vous obtenez exactement la même chose.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) lise la littérature publiée par son propre parti pendant les dernières élections.

Je parlerai maintenant des prix à la consommation. La réduction de 5 p. 100 des droits de douane est une excellente chose en soi si elle est transmise au consommateur. Elle aidera de façon équitable le consommateur moyen et nous l'approuvons donc. Le ministre des Finances (M. Turner) et d'autres porte-parole gouvernementaux ont grossièrement exagéré les avantages de cette mesure. Personnellement j'estime que ces concessions tarifaires visent nos négociations commerciales avec les États-Unis. C'est leur véritable objectif. Le gouvernement a pris une mesure unilatérale espérant d'une façon ou d'une autre apaiser les sentiments hostiles qu'éprouvent actuellement les États-Unis. Ce pays est en difficulté du fait de sa balance commerciale. Le but réel du gouvernement était de l'apaiser, même si comme je le disais, le consommateur canadien en profitera.

L'autre décision budgétaire que nous approuvons est la réduction de la taxe de vente de 12 p. 100 sur les vêtements d'enfants. C'est important surtout pour les économiquement faibles. Cette réduction vise un aspect important de la vie quotidienne en ce que nos concitoyens doivent habiller décemment leurs enfants. Nous approuvons cette initiative. Les taxes de vente sont des impôts régressifs. La haute bourgeoisie, la classe moyenne et les économiquement faibles paient la même taxe; il s'agit donc d'une méthode d'imposition régressive et, en ce qui nous concerne, plus tôt nous supprimerons les taxes de vente mieux cela vaudra. Par contre, comme le gouvernement tend à supprimer ces taxes, il est bon qu'il ait commencé en supprimant celle applicable aux vêtements d'enfants. Je suis heureux de voir que Eaton's et Simpson's, à Toronto, ont indiqué qu'ils transmettront immédiatement cette réduction aux consommateurs. J'espère que les contribuables en profiteront et surtout que le ministre des Finances créera, au sein de son ministère, un organisme de contrôle qui veillera à ce que ces avantages soient transmis aux consommateurs.

Voici un autre article auquel nous donnons notre appui: l'augmentation d'environ 20 p. 100 des allocations de guerre aux anciens combattants. Une fois de plus, ces augmentations arrivent en retard. Mon parti appuie de nouveau, sans réserve, le gouvernement à cet égard puisqu'il s'agit d'un sujet que nous débattons avec enthousiasme depuis un certain temps.

Puis-je ensuite mentionner un poste du budget qui contribuera beaucoup à l'amélioration de la situation fiscale des Canadiens moyens des provinces considérées comme moins bien nanties. Je parle de la modification de la formule de péréquation qu'a proposée le gouvernement fédéral. Elle tiendra compte des dépenses d'éducation à l'échelon provincial. Puis-je signaler que les fonds d'éducation proviennent surtout de l'imposition des propriétaires fonciers, autrement dit, des Canadiens moyens, qui dans la plupart des provinces, ont dû payer une part disproportionnée des frais d'éducation par le jeu des